

OBJET :

La cellule ressources est un espace de réflexion où sont mises en commun – dans la complémentarité – les compétences, expériences, analyses et propositions, au service et dans l'intérêt des parties prenantes (usagers, professionnels, institutions,)

Elle se réunit tous les 2 mois, hors urgence, pour le territoire des villes de Faches-Thumesnil, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Baroeul et Ronchin

La préoccupation majeure de la cellule ressources est de faire avec la personne, qui sera respectée et non jugée.

La cellule ressources peut être saisie lorsque le demandeur référent et la personne :

- ont mis en place des actions,
 - ont sollicité les partenaires autour de la situation ainsi que leur réseau,
- cependant des freins subsistent

Principe de l'échange d'information : les règles et dispositifs de loi sur le secret professionnel restent d'usage au sein de la cellule locale, selon le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016.

A ce titre, vous autorisez les personnes présentes à partager des informations personnelles.

Ces informations seront échangées si elles sont indispensables à l'analyse, au traitement ou au suivi de votre situation, dans le respect de votre personne et de votre dignité.

La charte éthique de l'Association Intercommunale de Santé, Santé Mentale et Citoyenneté pourra être appliquée à cette cellule ressources.

MOTIFS ET PROCESSUS DE SAISINE

La problématique santé-santé mentale est la pierre angulaire pour la sollicitation du dispositif.

La cellule ressources n'est pas compétente sur des situations exclusivement relatives à la délinquance, aux addictions ou sur des situations concernant des personnes mineurs.

Processus

- La cellule ressources est saisie au moyen de la grille de lecture que votre référent rempli avec vous ; ce document servira de base aux discussions
- Suite à l'analyse des éléments recueillis, la cellule ressources accorde ou pas la présentation de votre situation
- En cas d'accord, votre référent s'efforce d'inviter toute personne intervenant autour de votre situation, en concertation avec vous
- Suite à la rencontre, un relevé de décision, visant à prendre note des préconisations, est établi ; celui-ci ne sera pas diffusé, mais à disposition des personnes présentes lors de la cellule ressources, si elles en font la demande auprès de la coordinatrice de l'AISSMC.
- Si vous n'êtes pas présent, votre référent s'engage à vous faire le retour des échanges

Une situation peut être présentée devant la cellule plusieurs fois et autant de fois qu'il est nécessaire.

Dans un souci d'efficacité, nous vous invitons à remplir la grille de lecture avec votre référent et à être présent lors de la rencontre.

Est-ce que j'ai eu connaissance de tous les documents

- oui
 non

J'ai compris

- tout
 partiellement
 pas du tout

ACCORD DE LA PERSONNE

OUI

- je souhaite rester anonyme

Pourquoi :

- j'accepte de donner mon nom

- je souhaite être présente

NON

Pourquoi :

Dans ce cas, la réflexion sera axée sur la pratique professionnelle ; les recommandations seront générales

Date :

Demandeur(s) référent(s) :

Structure(s) :

Personne concernée (ne pas remplir si anonyme) :

Signatures :

COMPOSITION DU DISPOSITIF

MAIA Lille Métropole Sud Est
CCAS de Mons-en-Baroeul
Groupe d'Entraide Mutuelle Ch'tits Bonheurs
Service Prévention Santé, Conseil Départemental du Nord
Pole de santé mentale 59G21, EPSM Lille-Métropole
Bailleur social
CLIC RESPA

POUR SAISIR LE DISPOSITIF

Emmanuelle PROVOST
Coordinatrice de l'Association
Intercommunale de Santé, Santé Mentale
et Citoyenneté
coordinatricecissmc@yahoo.fr
07.61.29.05.02



Association Intercommunale
de Santé, Santé mentale et
Citoyenneté

CELLULE RESSOURCES

POUR SITUATIONS INDIVIDUELLES
COMPLEXES

Éthique

Les membres et partenaires de la cellule ressources s'engagent à ne pas évoquer à l'extérieur du dispositif, tout ou partie des situations évoquées.